

**SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE DISTRIBUTION D'EAU DU NORD**  
**(S.I.D.E.N.)**

**Groupement de CATILLON - ETROEUNGT**

**VALORISATION DES EAUX DE LA CARRIERE BOCAHUT  
(SITE DE « GODIN » à HAUT LIEU)**

**AUTORISATION DE PRELEVEMENT ET PROTECTION DES FORAGES  
F3 A SAINT HILAIRE SUR HELPE ET F1 A HAUT LIEU**

**SOMMAIRE**

**I) INTRODUCTION**

**II) DESCRIPTIF TECHNIQUE**

1) La ressource

11 - Les terrains

111 - Quaternaire

112 - Tertiaire

113 - Secondaire

114 - Primaire

12 - Tectonique

121 - Régionale

122 - Locale

13 - Hydrogéologie

131 - L'aquifère du calcaire carbonifère

132 - Piézométrie

133 - Caractéristiques hydrauliques - Exploitation

14 - Vulnérabilité de la nappe

15 - Activités économiques du secteur et risques de pollution

151 - Activité agricole

152 - Industrie extractrice de matériaux

153 - Plan d'occupation des sols

- 2) Les ouvrages d'exploitation
  - 21 - Coupes géologiques et techniques
  - 22 - Essais de débit
  - 23 - Analyses physico-chimiques
  - 24 - Tableau de synthèse des caractéristiques techniques des 2 ouvrages et conclusions
  
- 3) Traitement
  
- 4) Mesures de sécurité
  - 41 - Au niveau des ouvrages de captage
  - 42 - En cas de pollution accidentelle

### **III) ESTIMATION DES DEPENSES**

### **IV) AUTORISATION REQUISES**

**SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE DISTRIBUTION D'EAU DU NORD**  
**(S.I.D.E.N.)**

**Groupement de CATILLON - ETROEUNGT**

**VALORISATION DES EAUX DE LA CARRIERE BOCAHUT  
(SITE DE « GODIN » à HAUT LIEU)**

**AUTORISATION DE PRELEVEMENT ET PROTECTION DES FORAGES  
F3 A SAINT HILAIRE SUR HELPE ET F1 A HAUT LIEU**

**I) INTRODUCTION**

La Société BOCAHUT envisage l'approfondissement à au moins 100 m de son exploitation de roches calcaires et dolomitiques implantée au lieu dit Godin, situé sur les communes de HAUT-LIEU et de SAINT HILAIRE SUR HELPE. (Voir annexe I)

Ce premier approfondissement d'une quarantaine de mètres, par rapport au fond actuel (base du 3ème étage), se fera par la réunion des 4 excavations existantes. Il s'étalera sur une période de 30 ans conformément à un phasage d'exploitation défini par l'exploitant.

Au niveau du 3ème étage, l'exploitation écrête le toit de la nappe. L'approfondissement du site sur 3 nouveaux étages va augmenter l'exhaure qui, d'après une étude récente, réalisée par la Société ANTEA avoisinera les 300 m<sup>3</sup>/h.

Afin d'éviter une déperdition de cette ressource et de sécuriser l'approvisionnement en eau du groupement d'AVESNELLES-SOLRE LE CHATEAU, le S.I.D.E.N. a passé une convention avec la Société BOCAHUT.

Deux façons d'éviter la déperdition de la ressource ont été envisagées :

- A) Le traitement des eaux d'exhaure des carrières sera réalisé par la Société BOCAHUT pour rejet dans l'Helpe. Une partie serait prélevée par le S.I.D.E.N. et réinjectée dans la carrière de DOMPIERRE SUR HELPE (minimum de 450.000 m<sup>3</sup>/an), sous réserve que l'eau soit de bonne qualité et d'obtenir les autorisations nécessaires.

B) Prélèvement par forages autour de la carrière.

Une reconnaissance hydrogéologique des formations exploitées par la carrière « Godin » a été effectuée à l'ouest de l'excavation et ce à une distance suffisante pour que les zones de protection éventuelles n'empiètent pas sur le gisement. Une partie de l'eau sera ainsi être captée par forages avant qu'elle ne parvienne à la carrière.

Le présent dossier concerne l'autorisation de prélèvement et la mise en place des périmètres de protection pour deux ouvrages F3 à SAINT HILAIRE SUR HELPE et F1 à HAUT LIEU.